

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 157

22 janvier 2013

### SOMMAIRE

Aero Logistics Development S.A. ....	7500	Orbit Fund Management S.à r.l. ....	7490
Aero Logistics Development S.A. ....	7501	Pecci S.à r.l. ....	7491
Anchor S.à r.l. ....	7499	P.H Investment S.à r.l. ....	7491
ArcelorMittal Belval & Differdange ....	7498	Platinum Partners S.A. ....	7492
Arc Mining & Investment ....	7498	Platinum Partners S.A. ....	7492
Arc Mining & Investment ....	7498	Prospero (Luxembourg) S.à r.l. ....	7492
Assistance, vente et technologie, Manage- ment, Trading ....	7497	RBC Luxembourg (Suisse) Holdings S.à r.l. .....	7516
Audit-Gestion-Management Luxembourg .....	7536	REInvest German Properties II S.à.r.l. ...	7493
Aviation Holding S.A. ....	7499	REInvest German Properties VI S.à r.l. ...	7494
Balspeed Re S.A. ....	7500	SAAEM S.A. ....	7493
Bauservice Dreiling s.à.r.l. ....	7499	Safindi ....	7494
Berlin 1 S.à r.l. ....	7534	Saphire Solar SEE Holding S.à r.l. ....	7493
Best World Trip S.A. ....	7501	Second Atlas (IX) Lux S.A. ....	7494
Binbo Hungria Zrt. Luxembourg Branch .....	7500	SHCO 34 S.à r.l. ....	7534
BioPart Investments S.A. ....	7500	Siderlux S.à r.l. ....	7490
BKDV Soparfi S.A. ....	7501	Siella S.A. ....	7519
Blue Ship S.A. ....	7501	South Coast Real Estate S.A. ....	7493
Boco S.A. ....	7499	Star Real Estate S.A. ....	7496
Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch .....	7500	StyleWar S.A. ....	7494
CellPrem S.A. ....	7498	Sudcal S.A. ....	7495
Cidron Pord S.à r.l. ....	7501	Tataski Holdings S.à r.l. ....	7496
Decopress SA SPF ....	7490	The Wave S.à r.l. ....	7502
Delphi Holdfi Luxembourg S.à r.l. ....	7511	Tip Top Livraisons S.à r.l. ....	7497
E.G.B.A. S.à r.l. ....	7526	Topco I, S.à r.l. ....	7529
Fare Development S.A. S.P.F. ....	7490	TouchWind Hanseatic 1 S.à r.l. ....	7495
Fondation du Grand-Duc Henri et de la Grande-Duchesse Maria Teresa ....	7528	TouchWind Hanseatic 3 S.à r.l. ....	7495
Lux-Equity Advisory S.A. Holding ....	7536	TouchWind Hanseatic 5 S.à r.l. ....	7492
Magna Financing Luxembourg S.à r.l. ....	7531	Trilux Invest S.A. ....	7497
Nelson Luxco S.à r.l. ....	7491	Truck Race Organisation S.à r.l. ....	7496
NorScan Luxembourg S.à r.l. ....	7491	TVT Travel S.A. ....	7497
		TW Life VII S.à.r.l. ....	7496
		Unitas S.A. SPF ....	7497

**Siderlux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 17, rue de la Chapelle.  
R.C.S. Luxembourg B 173.281.

—  
*Résolution de l'associé unique prise le 13 décembre 2012*

L'Associé unique accepte, à compter de ce jour, la démission d'un gérant, à savoir:

- Monsieur Fabio RIVA, administrateur, né le 20 juillet 1954 à Milan (Italie), domicilié professionnellement au Dei Chiostri 1, 20121 Milan (Italie)

L'Associé unique accepte, à compter de ce jour, de nommer un gérant, à savoir:

- Monsieur Eddy DONADELLO, administrateur, né le 24 novembre 1969 à Namur (Belgique), domicilié professionnellement au Rue du Bois, 67 à 5190 Moustier sur Sambre (Belgique)

Riva Fire SpA S.A

Associé unique

Référence de publication: 2012165415/16.

(120217465) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

---

**Fare Development S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 151.331.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FARE DEVELOPMENT S.A. S.P.F.

Société Anonyme - société de gestion de patrimoine familial

Référence de publication: 2012165847/11.

(120219583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Decopress SA SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 139.401.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2012165779/10.

(120219238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Orbit Fund Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 123.749.

—  
Il résulte d'une décision de l'Associé unique de «Orbit Fund Management SARL» («la Société») prise dans sa résolution du 30 novembre 2012:

- d'accepter la démission de M. Gérard Laurent comme Gérant de la Société (adresse privée: 13 Am Pratel L-5378 Uebersyren) effective le 30 novembre 2012.

- de nommer M. Gerrit van Noord (adresse privée: 2 rue Siggy Vue Letzebuerg L-1933 Luxembourg) comme Gérant de la Société avec effet le 1<sup>er</sup> décembre 2012 pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg le 30 novembre 2012.

Pour extrait sincère et conforme

L'associé unique

Référence de publication: 2012166173/17.

(120219607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**NorScan Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 100.019.

Les comptes annuels au 30/06/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2012166137/11.

(120219141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Nelson Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 83.512.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 152.858.

Par résolutions signées en date du 23 novembre 2012, les associés ont pris les décisions suivantes:

1. acceptation de la démission de Gavin Farrell, avec adresse au 1, Le Marchant Street, GY1 4HP St Peter Port, Guernesey, de son mandat de gérant de Classe B, avec effet au 22 novembre 2012
2. nomination de Robert Shaw, avec adresse professionnelle au 54, Jermyn Street, SW1Y 6LX Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant de Classe B, avec effet au 22 novembre 2012 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166132/15.

(120219084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Pecci S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1117 Luxembourg, 2A, rue Albert ler.  
R.C.S. Luxembourg B 129.715.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA - Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 2012166200/12.

(120219047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**P.H Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 161.560.

EXTRAIT

En date du 30 Octobre 2012, les résolutions suivantes ont été adoptées par l'actionnaire unique de la Société:  
- Le siège social de la Société est transféré avec effet au 15 Novembre 2012 du 58, rue Martel, L-2134 Luxembourg au 9A Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 Novembre 2012.

Pour extrait conforme

Pour la société

Natacha Hainaux

Référence de publication: 2012166184/16.

(120218732) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Platinum Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 157.417.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.  
FIDUCIAIRE FERNAND FABER  
Signature

Référence de publication: 2012166206/12.

(120219532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Platinum Partners S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 157.417.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2012.  
FIDUCIAIRE FERNAND FABER  
Signature

Référence de publication: 2012166205/12.

(120219531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Prospero (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 200.000,00.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R.C.S. Luxembourg B 151.899.

Les comptes annuels audités au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2012.  
Stijn CURFS  
Un mandataire

Référence de publication: 2012166193/13.

(120219075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**TouchWind Hanseatic 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 173.422.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 22 novembre 2012 entre Vacon Properties S.A. et Touch-Wind Hanseatic 5 Vermögensverwaltung GmbH, une société à responsabilité limitée de droit allemand ayant son siège social au Neuer Wall 50, 20354 Hamburg, Allemagne, enregistrée auprès du Handelsregister B (HRB) de Amtsgericht Hamburg, Allemagne, sous le numéro HRB 125596, que Vacon Properties S.A. a cédé 18.000 parts sociales de la Société à TouchWind Hanseatic 5 Vermögensverwaltung GmbH avec effet au 22 novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,  
Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166326/17.

(120218739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**South Coast Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R.C.S. Luxembourg B 90.337.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166306/10.

(120218879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Saphire Solar SEE Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippman.  
R.C.S. Luxembourg B 152.697.

Il est porté à la connaissance des tiers que l'actionnaire unique de la Société, EETEK Holding Energiahatékonysagi Zrt., a changé de nom suite à une résolution en date du 2 février 2012 et se nomme désormais Saphire Sustainable Development Ltd.

*Pour la Société*

*Un gérant*

Référence de publication: 2012166255/13.

(120218669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**REInvest German Properties II S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.  
R.C.S. Luxembourg B 116.591.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2010 de la société a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

Référence de publication: 2012166235/12.

(120218661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**SAAEM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 163.151.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue par voie circulaire*

1. La démission de Monsieur Michel LOMZIK de sa fonction d'Administrateur est actée avec effet au 27 novembre 2012.

2. Mademoiselle Noëlle PICCIONE, employée privée, né le 23 décembre 1974 à Amnéville, France, demeurant au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur. Elle terminera le mandat de Monsieur Michel LOMZIK, Administrateur démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Le 12/12/2012.

Certifié sincère et conforme

*Le Conseil d'Administration*

Daniel PIERRE / Jean-Bernard MAURES / Yannick HIARD

*Administrateur B / Administrateur A / Administrateur A*

Référence de publication: 2012166270/19.

(120219466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**StyleWar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 105.446.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18.12.2012.

*Pour: StyleWar S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Isabelle Marechal-Gerlaxhe / Nathalie Brasseur

Référence de publication: 2012166268/15.

(120218917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Safindi, Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 11, rue des Trois Cantons.  
R.C.S. Luxembourg B 23.371.

*Extrait du PV de L'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 26 octobre 2012.*

Monsieur Bart Van Der Haegen et Madame Segers Fabienne ne font plus partie de la société.

Le mandat d'administrateur de la personne suivante est nommé pour une période de cinq ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2017:

- Frederik Bernard, demeurant professionnellement à L-8399 Windhof, 11 route des Trois Cantons

Le mandat de réviseur d'entreprises de la société Deloitte SA, établie et ayant son siège social à: L-2220 Luxembourg, 560 rue de Neudorf, sont renouvelés pour une période d'un an, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire de 2012.

Luxembourg, le 18/12/2012.

Référence de publication: 2012166271/16.

(120218619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**Second Atlas (IX) Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 8, rue Notre Dame.  
R.C.S. Luxembourg B 162.188.

En date du 30 octobre 2012, le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de la Société du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 8, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg, avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166256/11.

(120219090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**REInvest German Properties VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 100.000,00.**

Siège social: L-7257 Walferdange, 2, Millewee.  
R.C.S. Luxembourg B 119.713.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2010 de la société a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

Référence de publication: 2012166236/12.

(120218667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---

**TouchWind Hanseatic 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 173.357.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 22 novembre 2012 entre Vacon Properties S.A. et TouchWind Hanseatic 1 Vermögensverwaltung GmbH, une société à responsabilité limitée de droit allemand ayant son siège social au Neuer Wall 50, 20354 Hamburg, Allemagne, enregistrée auprès du Handelsregister B (HRB) de Amtsgericht Hamburg, Allemagne, sous le numéro HRB 125594, que Vacon Properties S.A. a cédé 18.000 parts sociales de la Société à TouchWind Hanseatic 1 Vermögensverwaltung GmbH avec effet au 22 novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166324/17.

(120218741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**TouchWind Hanseatic 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: USD 18.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 173.361.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 22 novembre 2012 entre Vacon Properties S.A. et TouchWind Hanseatic 3 Vermögensverwaltung GmbH, une société à responsabilité limitée de droit allemand ayant son siège social au Neuer Wall 50, 20354 Hamburg, Allemagne, enregistrée auprès du Handelsregister B (HRB) de Amtsgericht Hamburg, Allemagne, sous le numéro HRB 125595, que Vacon Properties S.A. a cédé 18.000 parts sociales de la Société à TouchWind Hanseatic 3 Vermögensverwaltung GmbH avec effet au 22 novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166325/17.

(120218740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Sudcal S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4132 Esch-sur-Alzette, Hôtel de Ville.

R.C.S. Luxembourg B 137.698.

—  
*Extrait des résolutions du conseil d'administration prises en date du 18 juin 2012*

Le conseil d'administration a pris les résolutions suivantes:

*Résolution 1:*

Le conseil d'administration coopte Monsieur Gérard MEYER, né le 23.04.1966 à Esch-sur-Alzette, demeurant à L-7519 MERSCH, 15, rue Bouvart en remplacement de l'administrateur Monsieur Patrick NICKELS jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2013 qui statuera définitivement sur sa nomination.

*Résolution 2:*

Monsieur Gérard MEYER est nommé Président du conseil d'administration de la société.

*Résolution 3:*

Monsieur Gérard MEYER est nommé administrateur-délégué de la société

Esch-sur-Alzette, le 19 décembre 2012.

Pour extrait conforme

La société

Référence de publication: 2012166317/20.

(120219436) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Tataski Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 144.050.

En date du 14 décembre 2012, les cessions de parts sociales suivantes ont eu lieu:

- l'associé RCP 8 (Lux) S.à r.l., avec siège social au 121, Avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, a cédé la totalité de ses 375 parts sociales à Antona Investments S.A., avec siège social au Level 2, Lotemau Centre, Vaea Street, Apia, Samoa, qui les acquiert.

- l'associé LYMAN PROPERTIES INC, avec siège social au 197 Main Street, Road Town, 4493 Tortola, Iles Vierges Britanniques, a cédé la totalité de ses 125 parts sociales à Antona Investments S.A., précité, qui les acquiert.

En conséquence, l'associé unique de la société est Antona Investments S.A., précité, qui détient 500 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166330/17.

(120219142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**T.R.O. S.à r.l., Truck Race Organisation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 59, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 160.810.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 13 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166327/10.

(120218722) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Star Real Estate S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 87.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166311/10.

(120218844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**TW Life VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 30.000,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 170.050.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 11 juillet 2012 entre Vacon Properties S.A. et TouchWind Life 7 UG, une société à responsabilité limitée de droit allemand ayant son siège social au Neuer Wall 50, 20354 Hamburg, Allemagne, enregistrée auprès du Handelsregister B (HRB) de Amtsgericht Hamburg, Allemagne, sous le numéro HRB 125613, que Vacon Properties S.A. a cédé 30.000 parts sociales de la Société à TouchWind Life 7 UG avec effet au 11 juillet 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166356/17.

(120218604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Trilux Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling.  
R.C.S. Luxembourg B 135.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166352/10.

(120219708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**TVT Travel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.  
R.C.S. Luxembourg B 118.311.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166355/10.

(120219393) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Unitas S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.  
R.C.S. Luxembourg B 10.404.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2012166359/10.

(120219324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Tip Top Livraisons S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, 30, rue Joseph Kieffer.  
R.C.S. Luxembourg B 151.235.

Il résulte d'une convention de cession de parts sociales, signée en date du 12.11.2012, entre Monsieur Paulo José Angelica PEREIRA DA SILVA et Madame Silvia Maria RODRIGUES ANTUNES, que

l'actionnariat de TIP TOP LIVRAISONS S.à r.l. se compose comme suit:

1.- Monsieur Paulo José Angelica PEREIRA DA SILVA, prénommé: trente parts sociales . . . . .	50
2.- Madame Maria DO CÉU GOMES GONCALVES, prénommée: trente parts sociales . . . . .	30
3. - Monsieur José Manuel DE ALMEIDA MARTINS CORREIA, prénommé, vingt parts sociales . . . . .	20
TOTAL. Cent parts sociales . . . . .	100

*Pour Tip Top Livraisons Sàrl*

Référence de publication: 2012166348/15.

(120219381) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

**Assistance, vente et technologie, Management, Trading, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 79.654.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166481/9.

(120220894) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**ArcelorMittal Belval & Differdange, Société Anonyme.**

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 41.983.

Le Conseil d'administration du 14 décembre 2012 a pris acte de la démission de Monsieur Charles HENNICO, administrateur démissionnaire.

Le Conseil d'administration a décidé de coopter Monsieur Robert FORNIERI, avec adresse au Site de Differdange, L-4503 Differdange, comme membre du Conseil d'administration en remplacement de Monsieur Charles HENNICO. Monsieur Robert FORNIERI achèvera le mandat de Monsieur Charles HENNICO qui viendra à expiration lors de l'Assemblée générale statutaire à tenir en 2013.

La cooptation de Monsieur Robert FORNIERI est sujette à ratification par la prochaine Assemblée générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166476/16.

(120220502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Arc Mining & Investment, Société Anonyme.**

Siège social: L-4602 Differdange, 144, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 94.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166474/10.

(120220518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Arc Mining & Investment, Société Anonyme.**

Siège social: L-4602 Differdange, 144, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 94.268.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166472/10.

(120220516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**CellPrem S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 109.597.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire et lors du conseil d'administration du 2 février 2012*

- L'Assemblée renouvelle les mandats des Administrateurs de catégorie A et B, M. Thomas FELGEN, M. Xavier MARTIN et M. René FALTZ. Les mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2018.

- L'Assemblée réélue comme commissaire aux comptes la société Luxembourg Offshore Management Company S.A., en abrégé LOMAC S.A., immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 22 206, ayant son siège social 6, rue Heine, L-1720 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice 2018.

- Le Conseil d'Administration renouvelle le mandat d'Administrateur délégué de M. Xavier MARTIN qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice 2018.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012166590/18.

(120220299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Anchor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 172.024.

—  
*Cession de parts sociales*

En date du 7 Décembre 2012, la société T&F TAX AND FINANCE S.A., ayant son siège social à Via Bossi 6, 6900, Lugano, Suisse, enregistrée sous le numéro CH-514.3.025.552-4, a transféré 100 parts sociales détenues dans la société ANCHOR S.À R.L.,

à la société RESILVA LIMITED, une société à responsabilité limitée établie à Chypre, ayant son siège social à Kyriakou Matsi, 3 Roussos Limassol Tower, 3040, Limassol, Chypre.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2012.

ANCHOR S.à R.L.

Référence de publication: 2012166516/17.

(120220206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Aviation Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.  
R.C.S. Luxembourg B 143.780.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 03 décembre 2012:*

1. L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Vincent CORMEAU, Monsieur Bertrand MICHAUD et de Madame Luisella MORESCHI de leur fonction d'administrateurs de la société.

2. L'assemblée générale décide de nommer en remplacement:

- Monsieur Alan MOFFAT, né le 24 avril 1950 à Sedgfield (UK) et demeurant à 82 Bridge Apts, Fl 2, Triq il-Barbagann, Kappara, San Gwann, Malte.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2017.

Luxembourg, le 03 décembre 2012.

Pour AVIATION HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2012166533/17.

(120220865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Boco S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6795 Grevenmacher, 34, rue Wecker.  
R.C.S. Luxembourg B 12.022.

Les comptes annuels au 30.04.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166536/10.

(120220088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Bauservice Dreiling s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9944 Beiler, 1, Hasselt.  
R.C.S. Luxembourg B 96.707.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166537/10.

(120220200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Brasserie de Luxembourg Mousel-Diekirch, Société Anonyme.**

Siège social: L-9214 Diekirch, 1, rue de la Brasserie.

R.C.S. Luxembourg B 96.275.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166550/10.

(120220136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**BioPart Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4149 Esch-sur-Alzette, 37, rue Romain Fandel.

R.C.S. Luxembourg B 132.445.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166546/10.

(120220266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Bimbo Hungria Zrt. Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 144.577.

Veillez prendre note que:

La représentante permanente Maria Cristina Garcia Perez a changé son adresse du 15, Bridelsknupp, L-8156 Bridel à 13, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bimbo Hungria Zrt Luxembourg Branch

Jacob Mudde

*Représentant permanent de la Succursale*

Référence de publication: 2012166543/14.

(120220644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Balspeed Re S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 34.186.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société BALSPEED RE S.A.*

AON Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012166555/11.

(120220815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Aero Logistics Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 68.384.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166495/9.

(120221044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

---

**Best World Trip S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8437 Steinfort, 56, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 92.031.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Windhof, le 19/12/2012.

Référence de publication: 2012166564/10.

(120219830) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**BKDV Soparfi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8057 Bertrange, 9, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 112.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Internationale SA

Référence de publication: 2012166566/10.

(120220388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**Blue Ship S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 105.509.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012166567/10.

(120220933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**Cidron Pord S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 57.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 166.066.

Par résolutions signées en date du 11 décembre 2012, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination d'Andrew Bennett, avec adresse professionnelle au 26, Esplanade, JE2 3QA St Helier, Jersey, au mandat de gérant de classe B, avec effet au 29 novembre 2012 et pour une durée indéterminée
2. Acceptation de la démission de Jean Le Creurer, avec adresse professionnelle au 26, Esplanade, JE2 3QA St Helier, Jersey, de son mandat de gérant de classe B, avec effet au 29 novembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 20 décembre 2012.

Référence de publication: 2012166593/15.

(120221008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**Aero Logistics Development S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 68.384.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012166496/9.

(120221045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2012.

**The Wave S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 173.285.

—  
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the nineteenth of November.

Before us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

EPISO 3 Luxembourg Holding S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 16, avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, under registration with the Trade and Companies Register of Luxembourg,

here represented by Régis Galiotto, notary's clerk, whose professional address is 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg, on 16 November, 2012,

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "The Wave S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in the municipality of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and in any real estate properties, and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin. The Company may invest in real estate whatever the acquisition modalities including but not limited to the acquisition by way of sale or enforcement of security.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

- 4.1. The Company is formed for an unlimited period.
- 4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

- 5.1. The share capital is set at EUR 12,500.- (twelve thousand and five hundred euros) represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares in registered form, having a nominal value of of EUR 1,- (one euro) each.
- 5.2. The share capital may be increased or reduced once or more by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares**

- 6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.
- 6.2. The shares are freely transferable between shareholders.  
When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.  
When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.  
The transfer of shares to third parties owing to death must be approved by the shareholders representing three-quarters of the rights owned by the survivors.  
A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.
- 6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.
- 6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose, or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

**III. Management - Representation****Art. 7. Appointment and Removal of managers.**

- 7.1. The Company is managed by at least three (3) managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of its mandate. The managers need not be shareholders.
- 7.2. The managers and any additional or replacement manager appointed to the Company, may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.**

- 8.1. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board), which will be constituted by one manager of category A (the A Manager) and two or more managers of category B (the B Manager) (The A Manager and the B Managers are collectively referred to herein as Managers).
- 8.2. Powers of the board of managers
  - (i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.
  - (ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.
- 8.3. Procedure
  - (i) The Board meets at the request of any one (1) manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.
  - (ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.
  - (iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.
  - (iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.
  - (v) The Board may only validly deliberate and act if a majority of its members are present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are validly adopted by a majority of the votes by the managers present or represented and at least one (1) A manager and at least one (1) B manager are present or represented. Board resolutions are recorded in minutes signed by the chairperson of the meeting or, if no chairperson has been appointed, by all the managers present or represented.
  - (vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting, and bear the date of the last signature.

#### 8.4. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the the sole signature of its A Manager or by the joint signature of any two B Managers.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

#### **Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

#### **Art. 10. Liability of the managers.**

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

### **IV. Shareholder(s)**

#### **Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.**

##### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

##### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

#### **Art. 12. Sole shareholder.**

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

### **V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision**

#### **Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. The Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

#### **Art. 14. Auditors.**

14.1. When so required by law, the Company's operations are supervised by one or more approved external auditors (réviseurs d'entreprises agréés).

14.2. The shareholders appoint the approved external auditors, if any, and determine their number and remuneration and the term of their mandate, which may not exceed six (6) years but may be renewed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and reduced by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

### **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced, in writing, by fax, email or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### *Transitional provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2013.

### *Subscription and Payment*

The Initial Shareholder, represented as stated above, subscribes to 12,500 (twelve thousand five hundred) shares in registered form, having a nominal value of EUR 1.- (one euro) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of EUR 12,500,- (twelve thousand and five hundred euros),

The amount of EUR 12,500,- (twelve thousand and five hundred euros) is at the Company's disposal and evidence thereof has been given to the undersigned notary.

### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euros (1,500.- EUR).

### *Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, its sole shareholder, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

*Is appointed as A Manager:*

- Mr Yves BARTHELIS, born on October 10, 1973 in Luxembourg, residing professionally at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg;

*Are appointed as B Managers:*

Mr Mark TERRY, born on January 10, 1977, in Arawa, United Kingdom residing professionally at Berkeley Square House, 8<sup>th</sup> Floor, Berkeley Square, London, W1J 6DB, United Kingdom;

- Mr Romain DELVERT, born on June 26, 1973 in Tours, France, residing professionally at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is located at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who have signed it together with the undersigned notary.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le dix-neuvième jour de novembre,

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

EPISO 3 Luxembourg Holding S.à r.l, une société à responsabilité limitée régie par les lois de Luxembourg, dont le siège social se situe au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, en cours d'enregistrement auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

représentée par Régis Galiotto, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au 101, rue Cents, L-1319 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 16 novembre, 2012,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

#### **I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> . Dénomination.** Le nom de la société est "The Wave S.à r.l" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg-ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### **Art. 3. Objet social.**

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et dans tous biens immobiliers, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit. La Société peut également investir dans l'immobilier quelles qu'en soient les modalités d'acquisition, notamment mais sans que ce soit limitatif, l'acquisition par la vente ou l'exercice de sûretés.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## **II. Capital - Parts sociales**

### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 12,500 (douze mille cinq cents) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

La cession de parts sociales à un tiers par suite du décès doit être approuvée par les associés représentant les trois-quarts des droits détenus par les survivants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par au moins trois gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés

7.2. Les gérants ainsi que tous les gérants additionnels ou de remplacement nommés par la société, sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

#### Art. 8. Conseil de gérance.

8.1. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil) formé d'un gérant de catégorie A (le Gérant A) et au moins deux gérants de catégorie B (les Gérants B) (Le Gérant A et les Gérants B sont ci-après désignés en tant que Gérants).

##### 8.2. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### 8.3. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés et au moins un (1) gérant A et au moins un (1) gérant B sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

##### 8.4. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la seule signature de son Gérant A ou par la signature conjointe de deux Gérants B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

#### IV. Associé(s)

##### **Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.**

###### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (Les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

###### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

##### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

#### V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

##### **Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente et un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

##### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises agréés, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises agréés peuvent être renommés.

##### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(m) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

## VII. Dispositions générales

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2013.

### *Souscription et Libération*

L'Associé initial, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euros) chacune par une apport en numéraire de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros).

Le montant de EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

### *Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euros (1.500,- EUR).

### *Résolutions des associés*

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de la Société pour une durée indéterminée:

*Est nommé Gérant A:*

- M. Yves BARTHELIS, né le 10 octobre 1973 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg;

*Sont nommés Gérants B:*

- M. Mark TERRY, né le 10 janvier 1977, à Arawa, Royaume-Uni, demeurant professionnellement à Berkeley Square House, 8<sup>th</sup> Floor, Berkeley Square, London, W1J 6DB, Royaume-Uni;
- M. Romain DELVERT, né le 26 juin 1973 à Tours, France, demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 novembre 2012. Relation: LAC/2012/56430 Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR)

Le Receveur (signé): I. THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012160674/502.

(120211851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**Delphi Holdfi Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 130.512.500,00.**

Siège social: L-4940 Bascharage, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 162.927.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth day of the month of November, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholder of Delphi Holdfi Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with registered office at Avenue de Luxembourg in L-4940 Bascharage, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 162.927 and having a share capital of EUR 12,500 (the Company). The Company was incorporated on 9 August 2011 pursuant to a deed of the undersigned notary, which deed was published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations - N° 2543 of 20 October 2011.

**THERE APPEARED:**

Delphi Poland SA, a Polish stock company, duly incorporated and existing under the laws of Poland, having its registered office at UL Podgorki Tynieckie 2, 30-399 Krakow, and registered with National Court Register of Poland under the number KRS 0000015189 (the Sole Shareholder),

here represented by Adrien Pastorelli, Attorney-at-law, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The proxy from the Sole Shareholder after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, requests the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder represents all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, is duly represented at the Meeting and decisions can validly be taken on all items of the agenda below.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

(1) Waiver of the convening notice;

(2) Increase of the issued share capital of the Company by an amount of one hundred thirty million five hundred thousand Euro (EUR 130,500,000) from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to an amount of one hundred thirty million five hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 130,512,500), by way of the issuance of one hundred thirty million five hundred thousand (130,500,000) ordinary shares having a nominal value of one

Euro (EUR 1) each (the Additional Shares), together with a share premium in an amount of five hundred twenty five million six hundred sixty six thousand seven hundred thirty six Euro (EUR 525,666,736) in consideration for the contribution in kind by the Sole Shareholder of receivables against the Company (the “Contribution in Kind”) of an aggregate total amount (including accrued interest as at today’s date) of six hundred fifty six million one hundred sixty six thousand seven hundred thirty six Euro (EUR 656,166,736);

(3) Subscription to and payment in kind by the Sole Shareholder of the Additional Shares to be issued by the Company together with a share premium in an amount of five hundred twenty five million six hundred sixty six thousand seven hundred thirty six Euro (EUR 525,666,736) through the Contribution in Kind; approval of the valuation of the Contribution in Kind in an aggregate total amount of six hundred fifty six million one hundred sixty six thousand seven hundred thirty six Euro (EUR 656,166,736); allocation of one hundred thirty million five hundred thousand Euro (EUR 130,500,000) to the share capital and of five hundred twenty five million six hundred sixty six thousand seven hundred thirty six Euro (EUR 525,666,736) to the distributable share premium account;

(4) Subsequent amendment of article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under item (2.) and item (3.) above;

(5) Amendment of the share register of the Company in order to reflect the abovementioned changes with power and authority given to any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to proceed in the name and on behalf of the Company to the registration in the share register of the Company of the Additional Shares, and to see to any formalities in connection therewith; and

(6) Miscellaneous.

III. that the Meeting takes the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred thirty million five hundred thousand Euro (130,500,000) in order to bring the share capital of the Company from its current amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) to an amount of one hundred thirty million five hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 130,512,500), by way of issuance of one hundred thirty million five hundred twelve thousand five hundred (130,500,000) ordinary shares having a nominal value of one Euro (EUR 1) each (the Additional Shares), together with a share premium in an amount of Euro five hundred twenty five million six hundred sixty six thousand seven hundred thirty six (EUR 525,666,736) to be paid up by the Sole Shareholder and the Meeting resolves to issue the Additional Shares.

*Third resolution*

The Meeting records the following subscription to and payment for the Additional Shares:

*Subscription - Payment*

The Sole Shareholder, hereby represented by Me Adrien Pastorelli, prenamed, pursuant to a proxy dated 22 November 2012, declares to (i) subscribe to the one hundred thirty million five hundred thousand (130,500,000) ordinary shares and (ii) to fully pay them up in full, together with a share premium in amount of five hundred twenty five million six hundred sixty six thousand seven hundred thirty six Euro (EUR 525,666,736), by way of a contribution in kind by the Sole Shareholder consisting of two (2) receivables amounting to six hundred fifty six million one hundred sixty six thousand seven hundred thirty six Euro (EUR 656,166,736) (including accrued interest as at today’s date) (the Contribution in Kind).

The above Contribution in Kind has been further described and valued by the board of managers of the Company pursuant to a valuation report dated 26th November 2012 (which valuation report shall be signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary and shall remain attached hereto to be registered with this deed). The conclusion of this report is as follows:

“The board of managers, on the basis of the aforementioned considers that the documentation and assurance received provide adequate substantiation as to the existence and extent of the Contribution in Kind.

The board of managers is of the opinion that the Contribution in Kind as described above, as offered by the Sole Shareholder in consideration for the issue of one hundred thirty million five hundred thousand (130,500,000) additional shares in the Company of nominal value of one Euro (EUR 1) together with a share premium of five hundred twenty five million six hundred sixty six thousand seven hundred thirty six Euro (EUR 525,666,736), which corresponds at least to the nominal value of the additional shares to be issued to the Sole Shareholder plus the share premium, and that, accordingly, the Company may issue one hundred thirty million five hundred thousand (130,500,000) additional shares of a nominal value of one Euro (EUR 1) to the Sole Shareholder together with a share premium, allocate an amount of one hundred thirty million five hundred thousand Euro (EUR 130,500,000) to the share capital and record an aggregate share

premium of five hundred twenty five million six hundred sixty six thousand seven hundred thirty six Euro (EUR 525,666,736) in the books of the Company.”

The Sole Shareholder approved the above valuation of the Contribution in Kind at an aggregate amount of six hundred fifty six million one hundred sixty six thousand seven hundred thirty six Euro (EUR 656,166,736).

Proof of the transfer of the Contribution in Kind described hereabove to the Company was given.

The Sole Shareholder further resolves that the total subscription price of such newly issued Additional Shares shall be allocated as follows:

(i) an amount of one hundred thirty million five hundred thousand Euro (EUR 130,500,000) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company; and

(ii) an amount of five hundred twenty five million six hundred sixty six thousand seven hundred thirty six Euro (EUR 525,666,736) is to be allocated to the share premium reserve of the Company.

The Meeting resolves to issue and hereby issues the Additional Shares to the Sole Shareholder.

#### *Fourth resolution*

The Meeting resolves to amend article 5 of the articles of association of the Company in order to reflect the above increase of the share capital of the Company so that it shall henceforth read as follows:

“ **Art. 5. Share capital.** The capital of the Company is fixed one hundred thirty million five hundred twelve thousand five hundred Euro (EUR 130,512,500) divided into one hundred thirty million five hundred twelve thousand five hundred (130,512,500) shares of a nominal value of one Euro (€ 1) each.”

#### *Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorizes any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to, each acting individually, under their sole signature, proceed in the name and on behalf of the Company, to the registration in the share register of the Company (including for the avoidance of any doubt the signature of said register) of the changes mentioned under the resolutions above.

The Meeting further resolves to grant power and authority to any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see to any formalities in connection with the issuance of the new shares of the Company to the Sole Shareholder with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and more generally, to accomplish any formalities which may be necessary or useful in connection with the implementation of the third and fourth resolutions.

#### *Estimate of costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this notarial deed, is approximately seven thousand euro (EUR 7,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Grand Duchy of Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-sixième jour du mois novembre, par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Delphi Holdfi Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à Avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage, Grand-Duché de Luxembourg, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.927 (la Société). La Société a été constituée le 9 Aout 2012 par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C sous le numéro 2543 du 20 Octobre 2011.

A compare:

Delphi Poland SA, une société constituée selon le droit de Pologne ayant son siège social à UL Podgorki Tynieckie 2, 30-399 Cracovie, Pologne et immatriculée auprès du registre national des sociétés de Pologne sous le numéro KRS 0000015189 (l'Associé Unique),

ici représenté par Me Adrien Pastorelli, avocat, résident à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique, représenté tel que mentionné ci-dessus, demande au notaire instrumentaire de prendre acte de ce qui suit:

I. que l'Associé Unique représente la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à 12.500 euros (douze mille cinq cents euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de 1 euro (un euro).

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

(1) Renonciation aux formalités de convocation;

(2) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de cent trente millions cinq cent mille Euro (EUR 130,500,000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12,500) à un montant de cent trente millions cinq cent douze mille cinq cents Euro (EUR 130,512,500), par voie d'émission de cent trente millions cinq cent mille (130,500,000) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de 1 euro (un euro) chacune (les Nouvelles Parts Sociales), ensemble avec une prime d'émission d'un montant de cinq cent vingt-cinq millions six cent soixante-six mille sept cent trente-six Euro (EUR 525,666,736) en contrepartie de l'apport en nature par l'Associé Unique d'une créance détenue par l'Associé Unique à l'encontre de la Société (l'Apport en Nature) pour un montant total (incluant les intérêts ayant couru à ce jour);

(3) Souscription et paiement de l'augmentation de capital reprise au point 2. ci-dessus au moyen de l'émission des Nouvelles Parts ensemble avec une prime d'émission d'un montant de cinq cent vingt-cinq millions six cent soixante-six mille sept cent trente-six Euro (EUR 525,666,736), au moyen de l'Apport en Nature; approbation de l'évaluation de l'Apport en Nature d'un montant total de six cent cinquante-six millions cent soixante-six mille sept cent trente-six Euro (EUR 656,166,736) et attribution d'un montant de cinq cent vingt-cinq millions six cent soixante-six mille sept cent trente-six Euro (EUR 525,666,736) au compte de prime d'émission;

(4) Modification consécutive de l'article 5 des Statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation du capital social mentionnée aux points (2.) et (3.) ci-dessus;

(5) Modification du registre de parts sociales de la Société de manière à y refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorisation donnés à tout gérant de la Société ou à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg afin de procéder au nom et pour le compte de la Société à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société des Nouvelles Parts Sociales, et d'accomplir toutes formalités y relatives; et

(6) Divers.

III. que l'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à l'Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les Associés se considérant comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de cent trente millions cinq cent mille Euro (EUR 130,500,000) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de 12.500 Euro (douze mille cinq cents Euro) à un montant de cent trente millions cinq cent douze mille cinq cents Euro (EUR 130,512,500), par voie d'émission de cent trente millions cinq cent mille (130,500,000) parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de 1 euro (un euro) chacune (les Nouvelles Parts Sociales), ensemble avec une prime d'émission d'un montant de cinq cent vingt-cinq millions six cent soixante-six mille sept cent trente-six Euro (EUR 525,666,736) et décide d'émettre les Nouvelles Parts Sociales.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée enregistre la souscription et le paiement des Nouvelles Parts Sociales comme suit:

#### *Souscription - Libération*

L'Associé Unique, représenté par Me Adrien Pastorelli, susmentionné, en vertu d'une procuration daté du 22 novembre 2012, déclare par les présentes, (i) souscrire aux cent trente millions cinq cent mille (130,500,000) parts sociales ordinaires et (ii) les libérer entièrement, ensemble avec une prime d'émission d'un montant de cinq cent vingt-cinq millions six cent soixante-six mille sept cent trente-six Euro (EUR 525,666,736), au moyen d'un apport en nature consistant en deux (2) créances d'un montant total (incluant les intérêts ayant couru jusqu'à la date dudit acte) (l'Apport en Nature).

L'Apport en Nature a fait en outre l'objet d'une description et d'une évaluation par le conseil de gérance de la Société suivant un rapport d'évaluation du 26 novembre 2012 (lequel rapport sera signé ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, et restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec celui-ci). La conclusion de ce rapport est la suivante:

"The board of managers, on the basis of the aforementioned considers that the documentation and assurance received provide adequate substantiation as to the existence and extent of the Contribution in Kind.

The board of managers is of the opinion that the Contribution in Kind as described above, as offered by the Sole Shareholder in consideration for the issue of one hundred thirty million five hundred thousand (130,500,000) additional shares in the Company of nominal value of one Euro (EUR 1) together with a share premium of five hundred twenty five million six hundred sixty six thousand seven hundred thirty six Euro (EUR 525,666,736), which corresponds at least to the nominal value of the additional shares to be issued to the Sole Shareholder plus the share premium, and that, accordingly, the Company may issue one hundred thirty million five hundred thousand (130,500,000) additional shares of a nominal value of one Euro (EUR 1) to the Sole Shareholder together with a share premium, allocate an amount of one hundred thirty million five hundred thousand Euro (EUR 130,500,000) to the share capital and record an aggregate share premium of five hundred twenty five million six hundred sixty six thousand seven hundred thirty six Euro (EUR 525,666,736) in the books of the Company."

L'Associé Unique a approuvé l'évaluation ci-dessus de l'Apport en Nature d'un montant total de six cent cinquante-six millions cent soixante-six mille sept cent trente-six Euro (EUR 656,166,736) et preuve du transfert de l'Apport en Nature décrit ci-dessus à la Société a été apportée.

L'Associé Unique a ensuite décidé que le prix total de souscription de ces Nouvelles Parts Sociales soit alloué de la façon suivante:

- un montant de cent trente millions cinq cent mille Euro (EUR 130,500,000) devant être alloué au compte de capital social nominal de la Société; et
- un montant de cinq cent vingt-cinq millions six cent soixante-six mille sept cent trente-six Euro (EUR 525,666,736) devant être alloué à la réserve de prime d'émission de la Société.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des Statuts afin d'y refléter l'augmentation de capital social de la Société ci-dessus, de telle sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital de la Société est fixé à cent trente millions cinq cent douze mille cinq cents euros (€130,512,500) représenté par cent trente millions cinq cent douze mille cinq cents (130,512,500) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (€ 1) chacune."

#### *Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société de manière à refléter les modifications qui précèdent et donne pouvoir et autorise tout gérant de la Société et tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg afin de procéder individuellement, sous sa seule signature, au nom et pour le compte de la Société, à l'inscription dans le registre des parts sociales de la Société (en ce compris pour éviter toute ambiguïté la signature dudit registre) des modifications décidées sous les résolutions ci-dessus.

L'Assemblée décide en outre d'accorder pouvoir et autorisation à tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg pour accomplir les formalités nécessaires relatives à l'émission des nouvelles parts sociales de la Société à l'Associé Unique au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, et concernant la publication dans le Mémorial C, Recueil des Société et Associations, et plus généralement d'accomplir toutes les formalités nécessaires ou utiles en vue de l'accomplissement des troisième et quatrième résolutions.

#### *Estimation des frais*

Le montant des dépenses, coûts, rémunérations et frais qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ sept mille euros (EUR 7.000,-).

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, il est également précisé qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: Pastorelli, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15912. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012161581/254.

(120213727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2012.

**RBC Luxembourg (Suisse) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.502,00.**

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre Dame.

R.C.S. Luxembourg B 167.465.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-seventh day of November, before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder RBC Luxembourg (Suisse) Holdings S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 16, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 167.465 (the Company). The Company has been incorporated on March 8, 2012, pursuant to a deed of Me Henri Helinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1063, page 50990 on April 25, 2012. The articles of association of the Company (the Articles) have not been amended since then.

**THERE APPEARED:**

Royal Bank of Canada, a bank incorporated under the Bank Act of Canada, having its registered office at 1, Place Ville Marie, Head Office, Montreal H3B 3A9 (the Sole Shareholder),

here duly represented by Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address in Esch/Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. that twelve thousand five hundred (12,500) shares of the Company, having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, representing the entire share capital of the Company, are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notices;

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of two Euro (EUR 2.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, to twelve thousand five hundred two Euro (EUR 12,502.-) represented by twelve thousand five hundred two (12,502) shares having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, by way of the issuance of two (2) new shares, having a par value of one Euro (EUR 1.-) each and having the same rights and obligations of the existing shares;

3. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 2. above by a payment in cash of an amount of one hundred sixty-two million six hundred twenty-eight thousand six hundred and ten Euro (EUR 162,628,610.-);

4. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company;

5. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting individually, to proceed for and on behalf of the Company, to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company; and

6. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the share capital of the Company being represented at the Meeting, the Meeting waives the convening notices, the Sole Shareholder represented considering himself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to him in advance.

*Second resolution*

The Sole Shareholders resolves to increase the share capital of the Company by an amount of two Euro (EUR 2.-) in order to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares, having a par value of one Euro (EUR 1.-) each, to twelve thousand five hundred two Euro (EUR 12,502.-), by way of the issuance of two (2) new shares, having a par value of one Euro (EUR 1.-) each and having the same rights and obligations as the existing shares.

*Third resolution*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

#### *Subscription - Payment*

The Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes to two (2) new shares of the Company, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in an aggregate amount of one hundred sixty-two million six hundred twenty-eight thousand six hundred and ten Euro (EUR 162,628,610.-).

The contribution in cash is to be allocated as follows:

- (i) two Euro (EUR 2.-) to the share capital account of the Company; and
- (ii) one hundred sixty-two million six hundred twenty-eight thousand six hundred and eight Euro (EUR 162,628,608.-) to the share premium reserve account of the Company.

Therefore, the amount of one hundred sixty-two million six hundred twenty-eight thousand six hundred and ten Euro (EUR 162,628,610.-) is as now at the disposal of the Company.

#### *Fourth resolution*

As a result of the above resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1 of the Articles, which shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.1.** The share capital is set at twelve thousand five hundred two Euro (EUR 12,502.-), represented by twelve thousand five hundred two (12,502) shares in registered form, having a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each."

#### *Fifth resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting individually, to proceed for and on behalf of the Company, to the registration of the newly issued shares in the register of shareholders of the Company.

#### *Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven thousand euro (EUR 7,000.-).

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. In case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Esch-sur-Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille douze, le vingt-septième jour de novembre, par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de RBC Luxembourg (Suisse) Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé au 16, rue Notre Dame, L-2240 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 167.465 (la Société). La Société a été constituée le 8 mars 2012 suivant un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 1063, page 50990 le 25 avril 2012. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société.

#### **A COMPARU:**

Royal Bank of Canada, une banque constituée selon le Bank Act of Canada, dont le siège social se situe au 1, Place Ville Marie, Head Office, Montreal H3B 3A9, (l'Associé Unique),

ici représenté par Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée de l'étude de Maître Francis Kessler, de résidence professionnelle à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

L' Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. que douze mille cinq cents (12.500) parts sociales de la Société, d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1.-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont valablement représentées à cette Assemblée qui est donc correctement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour, ci-après reproduit.

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux Euro (EUR 2,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune, à douze mille cinq cent deux Euro (EUR 12.502,-) représenté par douze mille cinq cent deux (12.502,-) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune, par voie de création et d'émission de deux (2) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes;

3. Souscription et libération de l'augmentation du capital social spécifié au point 2. ci-dessus par un versement en numéraire d'un montant de cent soixante-deux millions six cent vingt-huit mille six cent dix Euro (EUR 162.628.610,-);

4. Modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus;

5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société; et

6. Divers.

III. que l'Associé Unique a pris les décisions suivantes:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée lors de la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique se considérant comme valablement convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été préalablement communiqué.

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux Euro (EUR 2,-) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents Euro (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune, à douze mille cinq cent deux Euro (EUR 12.502,-), par voie de création et d'émission de deux (2) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

#### *Souscription - Paiement*

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à deux (2) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant de cent soixante-deux millions six cent vingt-huit mille six cent dix Euro (EUR 162.628.610,-).

L'apport en numéraire sera alloué de la manière suivante:

(i) deux Euro (EUR 2,-) seront alloués au compte de capital social de la Société; et

(ii) cent soixante-deux millions six cent vingt-huit mille six cent huit Euro (EUR 162.628.608,-) seront alloués au compte de la prime d'émission de la Société.

Le montant total de cent soixante-deux millions six cent vingt-huit mille six cent dix Euro (EUR 162.628.610,-) est dès à présent à la disposition de la Société.

#### *Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions précédentes, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 5.1.** Le capital social est fixé à douze mille cinq cent deux Euro (EUR 12.502,-), représenté par douze mille cinq cent deux (12.502) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un Euro (EUR 1,-) chacune.»

#### *Cinquième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, chacun agissant individuellement, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

#### *Evaluation des frais*

Les dépenses coûts, honoraires et charges de toute sorte qui incombent à la société du fait du présent acte s'élèvent approximativement à sept mille euros (EUR 7.000,-).

### Déclarations

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15851. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012161248/172.

(120212646) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

### Siella S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 173.236.

### STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the fifteenth of November.

Before Us, Maître Joëlle BADEN, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, momentarily absent and who will remain the depositary of the present deed.

#### THERE APPEARED:

The company DACRILO S.A., having its registered office in 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 152.577, duly represented by its directors Mr. Daniel GALHANO and Mr. Laurent TEITGEN, here represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on November 8<sup>th</sup>, 2012.

Such proxy after signature "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, has decided to form a corporation (Société Anonyme) in accordance with the following Articles of Incorporation:

#### Title I. - Denomination, Registered office, Object, Duration

**Art. 1.** There is established hereby a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies and notably by the law dated 25 August 2006 and by the present articles.

The Company exists under the name of "SIELLA S.A.".

**Art. 2.** The registered office of the corporation is established in the municipality of Luxembourg-City.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and

patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

## **Title II. - Capital, Shares**

**Art. 5.** The corporate capital is set at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31,000.- EUR) represented by thirty-one thousand (31,000) shares with a par value of ONE EURO (1 EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

## **Title III. - Management**

**Art. 6.** In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members, who need not be shareholders.

In the case where the Company is incorporated by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the composition of the Board of Directors may be limited to one member (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such a case, its permanent representative shall be appointed or confirmed in compliance with the Law.

The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

**Art. 7.** The board of directors will elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

**Art. 8.** The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

If there is only one shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company.

**Art. 9.** Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the signatures of any two

Directors together or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of Director or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case if a managing director has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the managing director, but only within the limits of such power.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 11.** Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for its purpose.

**Art. 12.** The company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the company.

If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

In case of plurality of shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Any general meeting shall be convened in compliance with the Law.

The general meeting shall be convened by means of the shareholders representing ten per cent (10 %) of the corporate capital.

In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

Unless otherwise provided by Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

When the company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders present or represented.

However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

#### **Title IV. - Supervision**

**Art. 13.** The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

#### **Title V. - General meeting**

**Art. 14.** The annual meeting will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the first Monday of May at 09.00 o'clock.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

#### **Title VI. - Accounting year, Allocation of profits**

**Art. 15.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1<sup>st</sup> of January and shall terminate on the 31<sup>st</sup> of December of each year.

**Art. 16.** After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

#### **Title VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 17.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

### **Title VIII. - General provisions**

**Art. 18.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10<sup>th</sup> 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

#### *Transitory provisions*

- 1) The first business year shall begin on the date of incorporation of the company and shall end of the 31<sup>st</sup> of December 2013.
- 2) The first annual general meeting shall be held in 2014.

#### *Subscription and payment*

The articles of association having thus been established, the above-named party, represented as stated hereabove, declares to subscribe thirty-one thousand (31,000) shares.

All the shares have been paid up to the extent of twenty-five percent (25%) by payment in cash, so that the amount of SEVEN THOUSAND SEVEN HUNDRED FIFTY EURO (7,750.- EUR) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

#### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10<sup>th</sup> 1915 on commercial companies have been observed.

#### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand five hundred euro (1,500.- EUR).

#### *Extraordinary general meeting*

The above named party, representing the entire subscribed capital and acting as sole shareholder of the Company, has immediately taken the following resolutions:

- 1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
- 2.- The following are appointed directors:
  - a) Mr. Daniel GALHANO, director, born on July 13<sup>th</sup>, 1976, in Moyeuve-Grande (France), residing professionally at 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Chairman of the board of directors.
  - b) Mr. Laurent TEITGEN, director, born on January 5<sup>th</sup>, 1979, in Thionville (France), residing professionally at 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.
  - c) Mr. Maurizio MAUCERI, director, born on September 1<sup>st</sup>, 1975 in Lecco (Italy), residing professionally at 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.
- 3.- Has been appointed statutory auditor:  
Revisora S.A., having its registered office in L-1930 Luxembourg, 60, Avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg B 145.505.
- 4.- Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2018.
- 5.- The registered office of the company is established in 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, he signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le quinze novembre.

Par-devant Nous, Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absente, laquelle restera le dépositaire de la présente minute.

#### **A COMPARU:**

La Société DACRILO S.A., ayant son siège social au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 152.577, dûment représentée par ses administrateurs Monsieur Daniel GALHANO et Monsieur Laurent TEITGEN, eux-mêmes ici représenté par Monsieur Gianpiero SADDI, employé, demeurant pro-

fessionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration délivrée à Luxembourg en date du 8 novembre 2012.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

### **Titre I<sup>er</sup> . Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé une société anonyme régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg et en particulier la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et par la loi du 25 août 2006 et par les présents statuts.

La Société existe sous la dénomination de «SIELLA S.A.».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

### **Titre II. Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) représenté par TRENTE ET UN MILLE (31.000) actions d'une valeur nominale de UN EURO (1.- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

### **Titre III. Administration**

**Art. 6.** En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, le Conseil d'Administration peut être réduit à un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi.

Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans, à partir de la date de leur nomination.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur Unique ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

**Art. 9.** Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux Administrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera également engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration représenté par son président ou par un administrateur délégué à ces fins.

**Art. 12.** La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution. Il en est de même lors de la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

Toute assemblée générale sera convoquée conformément aux dispositions légales.

Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation.

Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée annuelle ou ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

#### **Titre IV. Surveillance**

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

#### **Titre V. Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de mai à 9.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices**

**Art. 15.** L'année sociale de la société commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième (1/10ème) du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII. Dissolution, Liquidation**

**Art. 17.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII. Dispositions générales**

**Art. 18.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2013.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2014.

##### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, le comparant, représenté comme mentionné ci-avant, déclare souscrire les trente et un mille (31.000) actions.

Toutes les actions ont été libérées à hauteur de vingt-cinq pour cent (25%), de sorte que la somme de SEPT MILLE SEPT CENT CINQUANTE EUROS (7.750.- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille cinq cents euros (1.500.- EUR).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

La comparante préqualifiée, représentant la totalité du capital souscrit et agissant en tant qu'actionnaire unique de la société a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont nommés administrateurs:
  - a) Monsieur Daniel GALHANO, administrateur, né le 13 juillet 1976 à Moyeuvre-Grande (France), demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg (président du conseil d'administration).
  - b) Monsieur Laurent TEITGEN, administrateur, né le 5 janvier 1979 à Thionville (France), demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

c) Monsieur Maurizio MAUCERI, administrateur, né le 1<sup>er</sup> septembre 1975 à Lecco (Italie), demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:

Revisora S.A., ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 60, Avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg B 145.505.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2018.

5. Le siège social de la société est fixé à 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 16 novembre 2012. Relation: LAC/2012/54237. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2012.

Référence de publication: 2012159139/379.

(120210310) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2012.

### **E.G.B.A. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Enseigne commerciale: Elan.

Siège social: L-3512 Dudelange, 159, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 173.307.

#### — STATUTS

L'an deux mille douze, le cinquième jour de décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, soussigné.

#### A COMPARU:

Madame Igbala RAMCILOVIC, indépendante, née le 2 octobre 1958 à Trpeiz/Berane (Montenegro), demeurant à L-3412 Dudelange, 10, rue Grand-Duc Adolph.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup> . - Objet, durée, dénomination, siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet l'exploitation d'un café avec débit de boissons alcoolisées et non-alcoolisées, ainsi que petite restauration-snack-bar.

La société pourra de façon générale entreprendre toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet et qui seront de nature à en faciliter le développement.

La société peut également s'intéresser par voie d'apport, de cession ou de fusion à toutes autres sociétés ou entreprises similaires susceptibles de favoriser directement ou indirectement le développement des affaires.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de «E.G.B.A. S.à r.l.».

L'exploitation de l'activité commerciale se fait sous l'enseigne commerciale «ELAN».

**Art. 5.** Le siège social est établi dans la commune de Dudelange.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. La société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou en tout autre pays.

## Titre II. - Capital social, parts sociales

**Art. 6.** Le capital est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500 €) représenté par cent (100) parts sociales, d'une valeur de cent vingt-cinq euros (125 €) chacune. Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

**Art. 8.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

**Art. 9.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la société.

**Art. 10.** Le ou les gérants sont nommés par les associés, fixant la durée de leur mandat. Il(s) est/sont librement et à tout moment révocable(s) par les associés.

Les pouvoirs des gérants seront déterminés dans leur acte de nomination.

**Art. 11.** Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou par consultation écrite à la diligence de la gérance.

Sous réserve d'un quorum plus important prévu par les statuts, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les associés ne peuvent, si ce n'est à l'unanimité, changer la nationalité de la Société. Toutes autres modifications des statuts sont décidées à la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Aussi longtemps que la société n'a qu'un seul associé, il exercera tous les pouvoirs réservés à l'assemblée générale des associés par la loi ou par les présents statuts.

Les résolutions prises par l'associé unique seront inscrites sous forme de procès-verbaux.

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2013.

**Art. 13.** Chaque année au dernier jour de décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de profits et pertes.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé. Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des associés.

**Art. 14.** En cas de dissolution de la société, chaque associé prélèvera avant tout partage le montant nominal de sa part dans le capital; le surplus sera partagé au prorata des mises des associés. Si l'actif net ne permet pas le remboursement du capital social, le partage se fera proportionnellement aux mises initiales.

**Art. 15.** En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 et de ses lois modificatives.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

**Art. 16.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les Statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

### *Souscription*

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

Madame Igbala RAMCILOVIC, prénommée, .....	100 parts
TOTAL .....	100 parts

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces à un compte bancaire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500 €) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution est évalué à mille cent Euros (EUR 1.100,-).

## Assemblée Générale Extraordinaire

Et aussitôt l'associé a pris les résolutions suivantes:

Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée:

1. Monsieur Esko MURATOVIC, ouvrier, né le 03 avril 1962 à Trpezi/Berane (Montenegro), demeurant à L-4050 Esch/Alzette, rue du Canal 39.

2. Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée:

Madame Igbala RAMCILOVIC, prénommée.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs gérants, par la seule signature d'un gérant.

3. La société aura son siège social à L-3512 Dudelange, 159, rue de la Libération.

## Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu le comparant attentif au fait qu'avant toute activité commerciale de la société pré-sentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

## Pouvoirs

Le comparants donne pouvoir à tous clerks et employés de l'Étude du notaire soussigné, à l'effet de faire dresser et signer tous actes rectificatifs éventuels des présentes.

Dont acte, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante ès qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Igbala Ramcilovic, Paul Bettingen

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 6 décembre 2012. LAC/2012/58275. Reçu 75,- EUR.

Le Receveur (signé): Irène Thill.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012160971/109.

(120212723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

### Fondation du Grand-Duc Henri et de la Grande-Duchesse Maria Teresa, Fondation.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 17, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg G 72.

#### Situation financière au 31 décembre 2011

##### A. Bilan au 31 décembre 2011

ACTIF		PASSIF	
Actif immobilisé		Fonds propres	
Immobilisations corporelles . . . . .	350.511,37	Contribution initiale . . . . .	458.603,50
Actif Circulant		Prime d'affectation . . . . .	2.106.277,66
Créances . . . . .	0,00	Report à nouveau . . . . .	-653.863,27
		Déficit de l'exercice . . . . .	-9.064,47
Valeurs mobilières . . . . .	0,00		
Avoirs en banque . . . . .	1.558.536,06	Provisions pour risques et charges	
		Autres subsides provisionnés . . . . .	0,00
Comptes de régularisation . . . . .	1.293,86		
		Dettes	
		Dettes résultant d'achats et de prestations	
		de services . . . . .	5.331,83
		Dettes fiscales et au titre de la sécurité	
		sociale . . . . .	3.056,04
		Autres dettes . . . . .	0,00
TOTAL . . . . .	1.910.341,29	TOTAL . . . . .	1.910.341,29

*B. Compte de produits et Charges pour l'exercice 2011*

PRODUITS		CHARGES	
Dons de l'exercice . . . . .	210.694,44	Charges concernant l'objet de la Fondation . . . . .	232.286,52
Dons des exercices antérieurs . . . . .	126.526,12	Frais généraux . . . . .	34.342,94
Autres produits . . . . .	0,00	Frais de personnel . . . . .	73.826,66
Intérêts et produits assimilés . . . . .	5.747,93	Correction de valeur sur immobilisations corporelles . . . . .	8.810,28
Reprise de correction de valeurs sur valeurs mobilières . . . . .	0,00	Correction de valeur sur valeurs mobilières . . . . .	0,00
Déficit de l'exercice . . . . .	<u>9.064,47</u>	Charges exceptionnelles . . . . .	2.766,56
TOTAL . . . . .	352.032,96	Excédent de l'exercice . . . . .	<u>0,00</u>
		TOTAL . . . . .	352.032,96

*C. Budget pour l'exercice 2012*

PRODUITS		CHARGES	
Dons . . . . .	306.000,00	Objet social . . . . .	390.000,00
Intérêts . . . . .	10.000,00	Frais généraux . . . . .	48.000,00
Excédent des charges sur les produits . . . . .	<u>248.000,00</u>	Frais de personnel administratif . . . . .	<u>126.000,00</u>
TOTAL . . . . .	564.000,00	TOTAL . . . . .	564.000,00

Référence de publication: 2012160336/47.

(120211937) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 décembre 2012.

**Topco I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 137.112.

—  
DISSOLUTION

In the year two thousand and twelve, on the thirtieth day of October.

Before the undersigned Maître Jean SECKLER, notary, residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appears:

TPG Opportunity Fund III, L.P., a limited partnership incorporated and existing under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, United States of America, registered with the Secretary of State of Delaware under number 4682002, acting through its general partner TPG Opportunities Advisors, here represented by Mr Max MAYER, employee, professionally residing in Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the party appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state that:

The appearing party is currently the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of Topco I S.à r.l. (the "Company"), with registered office at L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert registered with the Luxembourg Trade and Company Register, section B under number 137.112, established by virtue of a deed of Maître Joseph ELVINGER, dated 29 February 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 915 of 14 April 2008.

The share capital of the Company presently amounts to twelve thousand and five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares with a par value of one Euro cent (EUR 0.01) each.

The appearing party is currently the sole owner of all the shares of the Company.

The appearing party, as the sole shareholder of the Company, expressly declares to proceed with the anticipated dissolution of the Company.

The appearing party, as the liquidator of the Company, declares that all known liabilities of the Company have been settled.

The activity of the Company has ceased and all assets of the Company are transferred to its sole shareholder, who is personally liable for all liabilities and engagements of the Company, even those actually unknown, in the same way as the latter was liable; accordingly, the liquidation of the Company is considered to be closed.

The sole shareholder wholly and fully discharges the managers of the dissolved Company of their mandate as of today.

The accounting books and documents of the dissolved Company will be kept during a period of five years at the Company's former registered office.

#### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which will be borne by the Company as a result of the present shareholder meeting, are estimated at approximately EUR 900.-.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le trente octobre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-duché de Luxembourg.

#### **A comparu:**

TPG Opportunity Fund III, L.P., un limited partnership constitué et existant sous les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique, inscrite auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 4682002, agissant par son general partner TPG Opportunities Advisors, Inc., dûment représentée par Mr Max MAYER, employé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être soumise aux formalités d'enregistrement avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

La comparante est actuellement la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de Topco I S.à r.l. (la "Société"), ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 5C, rue Eugène Ruppert, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 137.112, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire, en date du 29 février 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 915 du 14 avril 2008.

La Société a actuellement un capital social de douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-), représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales d'une valeur nominale de un centime d'euro (EUR 0,01-) chacune.

La comparante est actuellement propriétaire de l'intégralité des parts sociales de la Société.

Par la présente la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

La comparante en sa qualité de liquidateur de la Société déclare que tout le passif connu de la Société est réglé.

L'activité de la Société a cessé; l'associé unique est investi de tout l'actif et il répondra personnellement de tous les engagements de la Société même inconnus à l'heure actuelle, de la même manière que celle-ci y était tenue; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.

L'associée unique donne décharge pleine et entière aux gérants pour leur mandat jusqu'à ce jour.

Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à l'ancien siège social de la Société.

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 900,- EUR.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 08 novembre 2012. Relation GRE/2012/4147. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME Délivrée à la société.

Junglinster, le 10 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161317/90.

(120212534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

**Magna Financing Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 15, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 148.304.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-ninth day of November,  
before us Maître Marc Loesch, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand Duchy of Luxembourg,  
there appeared

Magna Financing Luxembourg Canada Limited, registered as an Ontario corporation at the Ministry of Government Services of the Province of Ontario, Canada, under number 002295935, with a registered head office located at 337 Magna Drive, Aurora, Ontario L4G 7K1, Canada, acting through its branch, Magna Financing Luxembourg Canada Limited - Luxembourg Branch, with registered office at 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 164.603 (the "Shareholder"),

hereby represented by Me Maxime Bertomeu-Savalle, lawyer, residing professionally in Luxembourg,  
by virtue of a proxy under private seal given on 26<sup>th</sup> of November 2012.

The said proxy shall be annexed to the present deed.

The Shareholder has requested the undersigned notary to record that the Shareholder is the sole shareholder of Magna Financing Luxembourg S.à r.l. (formerly Philipp S.à r.l.), a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of sixteen million five hundred five thousand four hundred seventy-one US Dollars (USD 16,505,471.-), with registered office at 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a notarial deed dated 21 September 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2020 of 15 October 2009 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 148.304 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have for the last time been amended pursuant to a deed of the undersigned notary dated 26 September 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2624 of 23 October 2012.

The Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1. To increase the share capital of the Company by an amount of three million four hundred thousand US Dollars (USD 3,400,000.-) so as to raise it from its present amount of sixteen million five hundred five thousand four hundred seventy-one US Dollars (USD 16,505,471.-) to an amount of nineteen million nine hundred five thousand four hundred seventy-one US Dollars (USD 19,905,471.-).
  2. To issue three million four hundred thousand (3,400,000) new mandatory redeemable preferred shares, with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) per share.
  3. To accept subscription for these new shares, with payment of a share premium in a total amount of three hundred thirty-six million six hundred thousand US Dollars (USD 336,600,000.-), by the sole Shareholder and to accept payment in full for such new shares by a contribution in cash.
  4. To amend article 5 of the articles of association of the Company so as to reflect the foregoing proposed resolutions.
- requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholder resolved to increase the share capital of the Company by an amount of three million four hundred thousand US Dollars (USD 3,400,000.-) so as to raise it from its present amount of sixteen million five hundred five thousand four hundred seventy-one US Dollars (USD 16,505,471.-) to an amount of nineteen million nine hundred five thousand four hundred seventy-one US Dollars (USD 19,905,471.-).

*Second resolution*

The Shareholder resolved to issue three million four hundred thousand (3,400,000) new mandatory redeemable preferred shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) per share.

*Subscription - Payment*

Thereupon appeared the Shareholder, represented as stated above.

The Shareholder, declared to subscribe for all the three million four hundred thousand (3,400,000) new mandatory redeemable preferred shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) per share, together with the payment of a share premium in a total amount of three hundred thirty-six million six hundred thousand US Dollars (USD 336,600,000.-) and to fully pay in cash for these new shares.

The aggregate amount of three hundred forty million US Dollars (USD 340,000,000.-) was thus as from that moment at the disposal of the Company, evidence thereof having been submitted to the undersigned notary.

*Third resolution*

In view of the above, the Shareholders resolved to amend the first paragraph of article five (5) of the articles of association of the Company so as to reflect the foregoing resolutions.

As a result, the first paragraph of article five (5) shall from now on read as follows:

" **Art. 5. Capital.** The issued capital of the Company is set at nineteen million nine hundred five thousand four hundred seventy-one US Dollars (USD 19,905,471.-) represented by two (2) classes of shares as follows: seventeen thousand forty-one (17,041) ordinary shares (hereinafter referred to as the "Ordinary Shares") and nineteen million eight hundred eighty-eight thousand four hundred thirty (19,888,430.-) mandatory redeemable preferred shares (hereinafter referred to as the "Mandatory Redeemable Preferred Shares" and together with the Ordinary Shares shall be referred to as the "Shares"), with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) each, all of which are fully paid up."

*Estimate of costs*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at six thousand five hundred euro (EUR 6,500.-).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a German version; on request of the same proxyholder and in case of inconsistencies between the English and the German texts, the English text will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, who is known to the notary by his or her surname, first name, civil status and residence, such proxyholder signed together with the notary this original deed.

**Folgt die deutsche Übersetzung des Vorstehenden Textes:**

Im Jahre zweitausendzwoölf, am neunundzwanzigsten November,  
vor dem unterzeichnenden Notar Marc Loesch, mit Amtssitz in Bad-Mondorf, Großherzogtum Luxemburg,

ist erschienen:

Magna Financing Luxembourg Canada Limited, eine in Ontario registrierte Gesellschaft, die beim Ministerium für Öffentliche Dienstleistung in der Provinz von Ontario, Kanada unter der Nummer 002295935 eingetragen ist und ihren Sitz in 337, Magna Drive, Aurora, Ontario L4G 7K1, Kanada hat, handelt über ihre Niederlassung, Magna Financing Luxembourg Canada Limited - Luxembourg Branch, mit Sitz in 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg und eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 164.603 (der „Gesellschafter“),

hier vertreten durch Herrn Maxime Bertomeu-Savalle, Rechtsanwalt, mit beruflicher Adresse in Luxembourg, kraft einer am 26. November 2012 erteilten privatschriftlichen Vollmacht.

Die vorgenannte Vollmacht, bleibt dieser Urkunde zum Zwecke der Eintragung dauerhaft beigelegt.

Der Gesellschafter hat den unterzeichnenden Notar gebeten anzugeben, dass er der alleinige Gesellschafter von Magna Financing Luxembourg S.à r.l. (ehemals Philipp S.à r.l.), eine nach dem luxemburgischen Recht gegründete Gesellschaft mit beschränkter Haftung, mit einem Gesellschaftskapital von sechzehn Millionen fünfhundertfünftausendvierhunderteinundsiebzig US Dollar (USD 16.505.471,-) und Sitz in 15, rue du Fort Bourbon, L-1249 Luxembourg, Großherzogtum Luxemburg, gegründet gemäß einer notariellen Urkunde vom 21. September 2009 und im Memorial C Recueil des Sociétés et Associations, unter Nummer 2020 am 15. Oktober 2009 veröffentlicht und eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 148.304 (die „Gesellschaft“). Die Satzung der Gesellschaft wurde zum letzten Mal gemäß einer Urkunde von dem unterzeichnenden Notar vom 26. September 2012 geändert und wurde im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 2624 am 23. Oktober 2012 veröffentlicht.

Der Gesellschafter, vertreten wie oben dargestellt, erklärte über die Beschlüsse ausführlich informiert zu sein, welche auf Basis der folgenden Tagesordnung zu fassen sind:

*Tagesordnung:*

1. Erhöhung des Gesellschaftskapitals um einen Betrag von drei Millionen vierhunderttausend US Dollar (USD 3.400.000,-), um das bestehende Kapital von sechzehn Millionen fünfhundertfünftausendvierhunderteinundsiebzig US Dollar (USD 16.505.471,-), auf neunzehn Millionen neunhundertfünftausendvierhunderteinundsiebzig US Dollar (USD 19.905.471,-) zu erhöhen.

2. Ausgabe von drei Millionen vierhunderttausend (3.400.000) neuen verpflichtend rückzahlbaren Vorzugsanteilen mit einem Nennwert von jeweils einem US Dollar (USD 1,-) pro Gesellschaftsanteil.

3. Annahme der Zeichnung der neuen Gesellschaftsanteile und vollständige Zahlung des Aufgeldes in Höhe eines Gesamtbetrags von dreihundertsechunddreißig Millionen sechshunderttausend US Dollar (USD 336.600.000,-) durch den Gesellschafter und vollständige Zahlung der neuen Gesellschaftsanteilen in bar.

4. Neufassung des Artikels 5 der Satzung, um die oben genannten Beschlüsse abzubilden.  
und forderte daraufhin den unterzeichnenden Notar auf Folgendes festzuhalten:

#### *Erster Beschluss*

Der Gesellschafter beschloss, das Gesellschaftskapital um einen Betrag von drei Millionen vierhunderttausend US Dollar (USD 3.400.000,-) zu erhöhen, um somit das bestehende Kapital von sechzehn Millionen fünfhundertfünftausendvierhunderteinundsiebzig US Dollar (USD 16.505.471,-), auf neunzehn Millionen neunhundertfünftausendvierhunderteinundsiebzig US Dollar (USD 19.905.471,-) zu erhöhen.

#### *Zweiter Beschluss*

Der Gesellschafter beschloss, drei Millionen vierhunderttausend (3.400.000) neue verpflichtend rückzahlbare Vorzugsanteile mit einem Nennwert von jeweils einem US Dollar (USD 1,-) pro Gesellschaftsanteil auszugeben.

#### *Zeichnung - Einzahlung*

Daraufhin erschien der Gesellschafter, vertreten wie vorgenannt.

Der Gesellschafter erklärte die Zeichnung von drei Millionen vierhunderttausend (3.400.000) neuer verpflichtend rückzahlbaren Vorzugsanteilen mit einem Nennwert von jeweils einem US Dollar (USD 1,-) pro Gesellschaftsanteil und die vollständige Zahlung des Aufgeldes in Höhe eines Gesamtbetrags von dreihundertsechunddreißig Millionen sechshunderttausend US Dollar (USD 336.600.000,-) und die Zahlung dieser neuen Anteile in bar.

Der Gesamtbetrag von dreihundertvierzig Millionen US Dollar (USD 340.000.000,-) stand ab diesem Zeitpunkt der Gesellschaft zur Verfügung und der unterschreibende Notar hat die notwendigen Dokumente dies belegend erhalten.

#### *Dritter Beschluss*

In Anbetracht der obigen Beschlüsse, beschließt der Gesellschafter den ersten Absatz von Artikel 5 der Satzung der Gesellschaft abzuändern, um diese Beschlüsse widerzuspiegeln.

Absatz 1 von Artikel 5 der Satzung wird wie folgt abgeändert:

„ **Art. 5. Gesellschaftskapital.** Das ausgegebene Kapital der Gesellschaft beträgt neunzehn Millionen neunhundertfünftausendvierhunderteinundsiebzig US Dollar (USD 19.905.471,-), eingeteilt in zwei (2) Gesellschaftsanteilklassen wie folgt: siebzehntausendeinundvierzig (17.041) Stammanteile (im Folgenden bezeichnet als „Stammanteile“) neunzehn Millionen achthundertachtundachtzigtausendvierhundertdreißig (19.888.430) verpflichtend rückzahlbare Vorzugsanteile (im Folgenden bezeichnet als „Verpflichtend Rückzahlbare Vorzugsanteile“ und gemeinsam mit den Stammanteilen im Folgenden als die „Anteile“ bezeichnet) mit einem Nennwert von je einem US Dollar (USD 1,-). Alle Anteile sind vollständig eingezahlt.“

#### *Schätzung der Kosten*

Die Kosten, Auslagen, Aufwendungen und Honorare jeglicher Art, welche der Gesellschaft auf Grund dieser Urkunde entstehen, werden auf sechstausend fünfhundert Euro (EUR 6.500,-) geschätzt.

Der unterzeichnende Notar, welcher der englischen Sprache mächtig ist, erklärte hierbei, dass auf Anfrage der obigen genannten Person das vorliegende Dokument auf englischer und deutscher Sprache verfasst wurde; auf Anfrage derselben Person und im Falle verschiedener Auslegungen zwischen dem englischen und deutschen Text soll der Englische Vorrang haben.

Worüber Urkunde, Aufgenommen wurde die Urkunde zu Luxemburg am Datum wie eingangs erwähnt.

Nachdem das Dokument der dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Personenstand und Wohnort bekannten Vollmachtnehmer der erschienenen Partei vorgelesen worden ist, hat derselbe vorliegende Urkunde mit dem unterzeichnenden Notar unterzeichnet.

Signé: M. Bertomeu-Savalle, M. Loesch.

Enregistré à Remich, le 6 décembre 2012. REM/2012/1545. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

Pour expédition conforme.

Mondorf-les-Bains, le 11 décembre 2012.

Référence de publication: 2012161147/156.

(120212769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

**Berlin 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. SHCO 34 S.à r.l.).**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 168.446.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-second day of November,  
before Us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,  
there appeared

DB Deutschland Property Partners S.C.A., a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions), existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés (Luxembourg) under number B 169.740, represented by its managing general partner, Deutschland Property Partners, a limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 31,000, having its registered office at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés (Luxembourg) under number B 169.287,

hereby represented by Ms Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, residing professionally in Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to record the following:

I. the appearing party is the sole shareholder (the Sole Shareholder) of SHCO 34 S.à r.l., a limited liability company (société à responsabilité limitée) existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 12.500, having its registered office at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and incorporated on April 4, 2012 pursuant to a deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, published in the Mémorial C, No. 1407 dated 6 June 2012 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés (Luxembourg) under number B 168.446 (the Company).

II. the Sole Shareholder wishes to pass resolutions on the following items:

1. Change of the company's name to "Berlin 1 S.à r.l.";
2. Subsequent amendment of article 4 of the articles of association of the Company so that it shall now read as follows:  
" **Art. 4.** The company shall operate under the name of "Berlin 1 S.à r.l."; and
3. Miscellaneous.

III. the Sole Shareholder hereby takes the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolves to change the Company's name so that it shall from now on be "Berlin 1 S.à r.l."

*Second resolution*

The Sole Shareholder resolves to amend article 4 of the articles of association of the Company in order to reflect the above change so that it shall now read as follows:

" **Art. 4.** The company shall operate under the name of "Berlin 1 S.à r.l."."

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks French and English, states herewith that at the request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-deuxième jour de novembre,

par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

DB Deutschland Property Partner S.C.A., une société en commandite par actions régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est situé au 2, Boulevard Konrad Adenauer, L-1115 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés (Luxembourg) sous le numéro B 169.740, représentée par son associé-gérant commandité, Deutschland Property Partners, une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg au capital social de 31.000 EUR, dont le siège social est situé au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés (Luxembourg) sous le numéro B 169.287,

ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée privée, de résidence professionnelle à Esch-sur-Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. la partie comparante est l'associé unique (l'Associé Unique) de SCHO 34 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, au capital social de EUR 12.500, dont le siège social est situé au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée le 4 avril 2012 suivant acte de Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, publié au Mémorial C, n° 1407 du 6 juin 2012 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 168.446 (la Société).

II. l'Associé Unique souhaite prendre des résolutions sur les points suivants:

1. Changement de la dénomination de la Société en "Berlin 1 S.à r.l.";
2. Modification subséquente de l'article 4 des statuts de la Société de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société exercera son activité sous la dénomination «Berlin 1 S.à r.l.»; et

3. Divers.

III. l'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique décide de changer la dénomination de la Société de sorte qu'elle se nommera dorénavant «Berlin 1 S.à r.l.».

#### *Deuxième résolution*

L'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société afin de refléter la modification ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société exercera son activité sous la dénomination «Berlin 1 S.à r.l.» »

#### *Estimation des frais*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés à environ mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

#### *Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle le français et l'anglais, constate qu'à la requête de la partie comparante susnommée, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date stipulée au début des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire instrumentant le présent acte original.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 29 novembre 2012. Relation: EAC/2012/15897. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012161282/100.

(120213023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 décembre 2012.

**Lux-Equity Advisory S.A. Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz.

R.C.S. Luxembourg B 41.262.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 décembre 2012*

I. Nominations statutaires

L'Assemblée constate que lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 décembre 2011, le terme du mandat des Administrateurs a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2013:

M. Jean-Claude FINCK, président  
M. Pit HENTGEN, vice-président  
M. Guy HOFFMANN, vice-président  
M. Marc ANDRE, administrateur  
M. Michel BIREL, administrateur  
M. John BOUR, administrateur  
M. Gilbert ERNST, administrateur  
M. Jean HABAY, administrateur  
M. Guy ROSSELJONG, administrateur  
Mme Françoise THOMA, administrateur  
M. Paul WARINGO, administrateur

II. Nomination du Commissaire aux Comptes

L'Assemblée constate que le mandat du Commissaire aux Comptes, Madame Doris ENGEL, a été fixé à un an, c'est-à-dire jusqu'à la présente Assemblée Générale.

Le mandat venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination du Commissaire aux Comptes, Madame Doris ENGEL, pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en décembre 2013.

Luxembourg, le 13 décembre 2012.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, LUXEMBOURG

Référence de publication: 2012165150/33.

(120218305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 décembre 2012.

---

**Audit-Gestion-Management Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-9570 Wiltz, 11, rue des Tondeurs.

R.C.S. Luxembourg B 107.506.

—  
*Procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 septembre 2011*

*Résolutions*

1) les mandats d'administrateur de

Monsieur Louis Breuls de Tiecken demeurant 53 Vielle Voie Romaine à B4347 Fexhe le Haut Clocher

Madame Mireille Thoreau demeurant 53 Vielle Voie Romaine à B4347 Fexhe le Haut Clocher

Monsieur Emmanuel Hanquet demeurant 24 avenue Dieudonné à B4000 Liège sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017

2) Le mandat d'administrateurs délégué monsieur Breuls de Tiecken est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2017.

3) le mandat de commissaire aux comptes de monsieur Pierre Alcover demeurant Quai St Léonard n°20 à B4000 Liège est prolongé jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

L'assemblée est levée à 11 heures.

Louis Breuls de Tiecken.

Référence de publication: 2012165584/20.

(120219181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 décembre 2012.

---